

RAPPORT ANNUEL 2023-2024

JUIN 2024

ASSOCIATION DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS
CONVENTIONNÉS — SANTÉ • SERVICES SOCIAUX

ASSOCIATION DES
ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS
CONVENTIONNÉS
SANTÉ • SERVICES SOCIAUX



Table des matières

Mot du président du CA	3
Mot de la directrice générale	4
AEPC en bref	5
Communications	7
Finances et performance	9
Qualité, services cliniques et professionnels	10
Gestion et développement des ressources humaines	12
Rapport du Comité gouvernance	14
Rapport du Comité des ressources humaines	16
Rapport du Comité de vérification	17
Le conseil d'administration 2023-2024	18
L'équipe de la permanence de l'AEPC	19
Liste des établissements privés conventionnés	20

Nos partenaires



**Monette
Barakett**
Avocats S.E.N.C.



Le rapport annuel 2023-2024 est produit par le service des communications de l'Association des établissements privés conventionnés (AEPC)

Coordonnées
1076, rue de Bleury
Bureau 200
Montréal (Québec) H2Z 1N2

Tél. : (514) 499-3630
URL: <https://aepc.qc.ca>

Ce document est disponible en version électronique seulement. Toute reproduction est permise avec mention de la source.

Mot du président du CA



Les défis auxquels font face le Québec sont immenses. Le vieillissement de la population et l'alourdissement des clientèles en hébergement de longue durée nécessitent plus que jamais une mobilisation de l'ensemble des parties prenantes des soins et l'hébergement afin de trouver des solutions pérennes.

La dernière année représente assurément pour l'AEPC une année record pour ce qui est du nombre de rencontres tenues de comités, de groupes de travail et d'échanges mensuels, autant pour ceux qui relève du conseil d'administration que de la permanence. Le travail accompli par toutes ces instances est hors du commun. Celui-ci s'insère dans nos valeurs de respect, d'excellence, d'engagement et de leadership à promouvoir l'excellence des soins et des services de proximité offerts par l'ensemble des membres de l'AEPC.

Une excellence qui continue d'être reconnue, notamment par Agrément Canada, alors que plusieurs établissements ont obtenu cette année leur agrément avec mention ou mention d'honneur ou encore qui ont été récipiendaire de Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux. Mais rien de tout cela n'aurait cependant été possible sans l'engagement continu et le travail de toutes les personnes dans les établissements qui s'impliquent au quotidien pour faire vivre et évoluer le modèle EPC au Québec, et ce, pour le bénéfice des résidents, des patients et des familles.

Nouveau membre

Alors que le processus de conventionnement des établissements privés se poursuit, une démarche que l'AEPC soutient de ses vœux, nous avons accueilli en novembre 2023 un premier établissement nouvellement conventionné, le CHSLD Wales. Un établissement qui rejoint les valeurs et les pratiques de qualité de nos membres au quotidien. Pour réussir pleinement le conventionnement, les nouveaux établissements conventionnés doivent non seulement disposer de ressources humaines et financières suffisantes, ils doivent aussi être en mesure d'avoir un accompagnement adapté et continu tout au long du processus menant à l'harmonisation des services offerts. C'est exactement ce qu'offre l'AEPC aux établissements nouvellement conventionnés. La mise en place par la permanence d'un mécanisme d'accompagnement, de formation et de soutien des nouveaux membres déployés avec l'adhésion de Wales servira assurément au cours de la prochaine année alors que de nouveaux établissements se joindront l'AEPC.

Une approche marquée du sceau de la collaboration

Tandis que les prochains mois seront marqués par la mise en place de Santé Québec, la poursuite des travaux pour le renouvellement des règles de financement et la fin progressive de l'utilisation des agences privées de placement de personnel, l'AEPC continuera de faire entendre sa voix dans le débat public, comme elle l'a fait pour le projet de Loi 15 et lors des consultations prébudgétaires. C'est en maintenant un dialogue constant et constructif avec les différentes parties prenantes de l'écosystème de la santé, le gouvernement comme les oppositions à l'Assemblée nationale, que nous serons en mesure d'obtenir des gains pour les membres de l'AEPC. Des gains financiers notamment, alors que nous avons été en mesure d'obtenir un financement additionnel de 48 296 881 \$ pour les EPC pour l'année 2023-2024, dont 7 950 112 \$ de sommes récurrentes. Des gains qu'enregistrent l'ensemble des directions de la permanence pour le bénéfice des membres.

L'AEPC s'est dotée d'un plan stratégique 2022-2025. Celui-ci fournit une vision claire et une direction à long terme, aidant à aligner les efforts de tous les membres de l'équipe vers des objectifs communs. Les prochains mois permettront de finaliser les objectifs initiaux du plan stratégique, évaluer ce qui a été fait et débiter les travaux pour la prochaine planification stratégique. Une démarche auquel les membres seront consultés.

Le président du conseil d'administration,

Stéphane Roy

Mot de la directrice générale



C'est maintenant le temps de faire l'appréciation du travail accompli au cours de l'année 2023-2024. Si on me demandait de qualifier cette dernière année par un seul mot, je dirais « grandiose ». Les synonymes de grandiose : admirable, gigantesque, impressionnant et prestigieux. Je vous invite à regarder cela en détail à travers la lecture de ce rapport annuel. Néanmoins, si je résume brièvement.

Admirable

Nous avons consolidé nos relations avec les différentes équipes du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le gouvernement, les partis politiques et les principaux acteurs de l'hébergement au Québec et à l'international. Nous avons pris position, défendu des dossiers importants pour nos membres et démontré de la fermeté sur nos enjeux, le tout en mode collaboratif et actif. De nombreux acteurs-clés ont sollicité notre aide ou nos opinions. Nous avons montré la force d'association et ainsi affirmé notre leadership d'influence.

Gigantesque

La dernière année fut une année record en termes de nombre de rencontres de comités, de groupes de travail et d'échanges mensuels. Le travail accompli par toutes ces instances accompagnées par la permanence est hors du commun puisqu'il s'effectue au-delà des tâches quotidiennes. Un énorme merci à toutes celles et tous ceux qui ont participé à ces réalisations.

Impressionnant

Nous nous sommes dotés de codes d'éthique (CA, permanence et membres) pour nous élever au-dessus de la mêlée. Ce faisant, nous avons affirmé haut et fort notre appartenance à un réseau de propriétaires-gestionnaires engagés, soucieux de l'excellence des soins et des services dispensés et fiers de leur culture organisationnelle reflétant l'empathie, la bienveillance, le respect et la dignité. Les membres de l'AEPC ont fait preuve de leadership bienveillant et c'est tout à leur honneur.

Prestigieux

Nous avons accueilli deux nouveaux membres au sein de l'AEPC, une première depuis de nombreuses décennies. Ces arrivées étaient désirées et attendues. Nous leur souhaitons la plus chaleureuse des bienvenues et nous invitons les autres établissements nouvellement conventionnés à rejoindre nos rangs. La réputation des EPC transcende le Québec, c'est pourquoi des délégations de la France viennent s'inspirer de nos façons de faire, de nos pratiques exemplaires et de notre culture organisationnelle. Les membres de l'AEPC se démarquent et il n'est pas rare qu'on parle de nous dans les débats à l'Assemblée nationale. De plus, malgré les enjeux importants que nous vivons, plusieurs membres ont reçu, à la suite d'une visite d'Agrément Canada, un agrément avec mention voire avec mention d'honneur (8 EPC sur 10).

En terminant, les élections au conseil d'administration de l'AGA 2023 nous ont permis de faire un pas vers la relève. Ainsi, trois nouveaux administrateurs ont joint les rangs et apporté leurs couleurs. L'efficacité et la collaboration se conjuguent au respect et à la convivialité favorisant l'essor de l'AEPC au bénéfice de tous les membres. Un coup de chapeau à l'équipe de la permanence qui s'est surpassé cette année, catalysant leurs efforts pour soutenir et accompagner les membres dans la défense de leurs droits et intérêts au bénéfice des personnes qu'ils hébergent.

La directrice générale,

Annick Lavoie, Dt.P., M.Sc., Adm.A.

AEPC en bref

L'Association des établissements privés conventionnés (AEPC) regroupe 29 propriétaires gestionnaires qui gèrent 60 établissements (58 CHSLD et 2 hôpitaux de réadaptation incluant une unité de soins palliatifs) et qui offrent un milieu de vie, de soin et de fin de vie de qualité supérieure à une clientèle en grande perte d'autonomie.

La mission de l'AEPC est de promouvoir l'excellence des soins et des services de proximité offerts par nos membres, de soutenir la place l'entreprise privés conventionnés dans le domaine de la santé et des services sociaux, de mettre en valeur les intérêts de nos membres et leur contribution essentielle. Pour y arriver, nous nous appuyons sur quatre valeurs essentielles, soit l'excellence, l'engagement, le respect et le leadership : l'excellence qui s'incarne dans les services donnés, l'engagement qui se manifeste dans la volonté et les efforts fournis, le respect qui se reflète dans toutes les interactions de l'AEPC et le leadership qui se traduit par la capacité de l'AEPC à catalyser l'expertise de ses membres de manière à propulser le modèle des établissements privés conventionnés.

Situés dans 11 régions du Québec, les établissements privés conventionnés (EPC) répondent collectivement aux besoins quotidiens de près de 7 000 résidents, soit environ 20% de la clientèle des aînés en hébergement qui nécessitent des soins de longue durée au Québec pour ce qui concerne le volet CHSLD. Tandis que les hôpitaux de réadaptation offrent une panoplie de soins et de services spécialisés de qualité pour la réadaptation physique intensive.

Le modèle privé conventionné est le seul et unique modèle qui assure, contrôle et certifie que l'argent qui est versé par le Gouvernement du Québec pour les soins aux résidents est utilisé uniquement à ces fins. Grâce aux deux composantes de son budget de gestion, les EPC offrent une formule de partenariat unique, performante et développée au Québec. Ce partenariat regroupe les meilleurs aspects du public et du privé, ce qui en fait le modèle privé socialement avantageux qui aurait avantage à être développé, particulièrement dans le contexte du vieillissement de la population, de l'alourdissement des clientèles en hébergement de longue durée et de l'augmentation continue des coûts en santé.

Dans les EPC se vit une culture de bienveillance et les résidents sont au cœur des actions quotidiennes des professionnels et des gestionnaires des différents établissements.

AEPC en action

Comme partenaire du réseau de santé, l'AEPC participe à plusieurs conseils d'administration, comités et tables de concertation lui permettant de représenter les membres et de faire avancer leurs dossiers auprès des instances décisionnelles.

L'AEPC participe aux conseils d'administration :

- Association paritaire pour la santé et la sécurité au travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS).
- Conseil patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS)
- Regroupement provincial des comités d'usagers (RPCU) – L'AEPC est représentée par une direction de soins infirmiers d'un EPC membre.

L'AEPC participe également à plusieurs tables nationales :

- Table nationale à la planification de la main-d'œuvre (PMO).
- Table nationale des directions des ressources humaines, communications et affaires juridiques (DRHCAJ).
- Table nationale des directions des soins infirmiers (DSI) - L'AEPC est représentée par une directrice de soins infirmiers d'un EPC membre.
- Table nationale des relations de travail.
- Table nationale de la prévention de la santé et sécurité au travail.

L'AEPC participe à des rencontres statutaires :

- Cabinet de la ministre responsable des Aînés et des Proches aidant et ministre déléguée à la Santé et aux Aînés, Sonia Bélanger.
- Bureau du sous-ministre adjoint responsable des Aînés et des Proches aidant.
- Direction générale adjointe de la gestion financière et des politiques de financement – Réseau et la direction du CPNSSS.

L'AEPC participe enfin à plusieurs comités de travail :

- Comité national de la main-d'œuvre et du développement du personnel d'encadrement.
- Comité sur la main-d'œuvre indépendante (MOI)
- Création d'un Salon de l'emploi avec les CISSS/CIUSSS du Grand Montréal (514-450).
- Comité tripartite (MSSS-AEPC-AELDPQ) sur la transition des établissements privés non-conventionnés (PNC).
- Sous-comité tripartite (MSSS-AEPC-AELDPQ) sur la formation des établissements privés conventionnés et non-conventionnés.
- Comité de travail sur le recrutement international des établissements privés du réseau.
- Comité aviseur national de la détermination des services essentiels du réseau.
- Comité consultatif du MSSS sur la pratique médicale en CHSLD.
- Comité conseil du MSSS en matière d'hébergement de longue durée.

Communications

L'année 2023-2024 fut marquée du sceau de la consolidation des actions menées en lien avec les objectifs fixés dans la planification stratégique 2022-2025. Celui-ci vise à fournir une vision claire et une direction à long terme, facilitant ainsi l'alignement des efforts de tous les membres de l'organisation vers des objectifs communs

Retour sur la dernière année

L'an dernier, nous indiquions notre volonté de voir au rehaussement du site web de l'AEPC et à l'ajout de nouvelles fonctionnalités. Les travaux réalisés dans la première moitié de l'exercice financier se sont traduits notamment par l'ajout d'une nouvelle section biographique des membres de l'équipe, du conseil d'administration et du personnel de la permanence. Une nouvelle section emplois dans les EPC fut également ajoutée, rejoignant notre volonté de mieux soutenir nos membres dans leur efforts de recrutement. À ce chapitre, l'assemblée générale annuelle de juin 2023 fut l'occasion de présenter un atelier interactif apprécié par les gestionnaires du réseau des EPC sur la mobilisation et l'engagement des équipes, des facteurs essentiels de rétention du personnel.

L'actualité politique et parlementaire a représenté un moteur puissant afin de mieux positionner les EPC. Nous l'avons fait notamment avec le Projet de loi 15 loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace, mais également dans le cadre des consultations prébudgétaires. Outre la présentation de mémoires, nous avons déployés des campagnes visant à sensibiliser les différentes parties prenantes sur les enjeux affectant nos établissements, que cela soit le MSSS, les ministres et porte-paroles concernés ou encore les différents élus où se retrouvent des EPC.

En appui à la volonté exprimée en juin 2023 par les membres d'en faire davantage en matière environnementale et en développement durable, l'AEPC s'est jointe en mars 2024 à Santé Synergie Environnement (SSE) avec l'objectif de mutualiser les projets dans les EPC au cours de la prochaine année. Déjà trois établissements sont engagés dans cette voie, la volonté de voir émerger plus de projets dans les établissements fait partie des priorités.

L'AEPC a également appuyé et soutenu l'implantation par l'organisme Coeliaque Québec d'un projet pilote de formation sur l'alimentation sans gluten destiné aux établissements de soins et d'hébergement de longue durée, une première dans le réseau de la santé et des services sociaux. La formation vise à sensibiliser le personnel des établissements sur les enjeux reliés à la maladie cœliaque et l'alimentation sans gluten stricte, en plus de prodiguer des conseils pour éviter la contamination en gluten en service alimentaire, de la réception des marchandises jusqu'au service du repas. Rappelons que 85 000 Québécoises et Québécois doivent composer avec cette affection au quotidien et que 60 % des personnes âgées ont indiqué dans une étude canadienne avoir de la difficulté à trouver une place adaptée en CHSLD à cause de leur maladie. Le projet pilote a été déployé initialement dans le CHSLD St-Georges et au Centre Le Royer à Montréal.

Prix du réseau de la Santé et des Services sociaux

Les EPC se sont encore une fois distinguée cette année dans le cadre de la remise des prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux.

C'est ainsi que l'hôpital de réadaptation Villa Medica a obtenu en mai 2023 la mention d'honneur dans la catégorie Intégration de services pour sa réalisation de Clinique de spasticité interdisciplinaire. L'objectif global est de favoriser la récupération motrice et fonctionnelle en soutien à la qualité de vie des survivants de réadaptation fonctionnelle intensive (AVC). Développée en collaboration avec les neurologues du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM),

De son côté, le Groupe Roy Santé a obtenu le Prix Coup de cœur des ministres de la Santé pour son programme de musique personnalisée qui vise à offrir des séances d'écoute musicale aux résidents dans le but de prévenir et de réduire les symptômes psychologiques et comportementaux de la démence (SCPD). La musique proposée est choisie selon les goûts de chacun des résidents, elle est significative par rapport à leur histoire de vie. La musique faisant appel

à la mémoire des émotions, elle contribue à améliorer la qualité de vie des résidents à travers leurs activités quotidiennes.

Comme coordonnateur d'établissements pour les Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux, le service des communications de l'AEPC gère l'ensemble des volets pour tous les établissements privés conventionnés, et ce, qu'ils soient membres ou pas de l'AEPC : des mises en candidature jusqu'à la soumission des projets retenus à la coordonnatrice nationale du MSSS pour le jury ministériel, en passant par la formation du jury de sélection composé de DG d'établissements. Nous tenons d'ailleurs à remercier encore cette année les personnes qui composent chaque année le jury de sélection pour leur implication dans le processus. Un travail essentiel qui contribue à faire rayonner les EPC dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Les objectifs stratégiques pour l'année 2024-2025

La prochaine année sera riche en matière de communication et de relations gouvernementales. En plus de soutenir les autres directions, nous pouvons toutefois déjà annoncer les objectifs et projets suivants :

- Positionner l'AEPC et les EPC vis à vis la nouvelle structure de gouvernance de Santé Québec, tout en défendant l'autonomie de gestion qui propre au modèle privé conventionné.
- Contribuer à finaliser les objectifs du plan stratégique 2022-2025 avec les autres directions de la permanence, et débiter les travaux pour la prochaine planification stratégique.
- Développer des processus pour faciliter l'intégration des nouveaux membres au sein de l'AEPC.
- Mettre à jour la cartographie des différentes parties prenantes (i.e. établissements privés non-conventionnés, petite enfance, communautaire, etc.) et regroupements de personnes âgées afin de poursuivre l'instauration d'un partenariat ainsi qu'un partage d'expertise.
- Accroître la visibilité médiatique de l'AEPC et de ses membres en actualisant le plan de communication de l'AEPC en mettant de l'avant les bonnes pratiques et les innovations des établissements privés conventionnés.

La réforme de la gouvernance de la santé proposée avec la mise en place progressive de Santé Québec affectera très certainement nos établissements. Nous demeurerons évidemment vigilants et proactifs dans la prochaine année, et ne manquerons de mobiliser le réseau des EPC pour se faire.

Finances et performance

Au-delà de l'appui quotidien que la Direction Finances et performance fournit aux établissements membres de l'AEPC, l'année 2023-2024 fut notamment marquée par un soutien accru offert aux établissements pour tout ce qui a trait à leurs besoins financiers et au suivi de l'analyse des règles de financement des EPC. C'est un enjeu capital pour les établissements dans la mesure où les règles de financement affectent directement leur capacité à offrir des soins et de l'hébergement de longue durée de qualité. Les représentations faites auprès du MSSS ont permis d'enregistrer des gains financiers substantiels pour les EPC pour une deuxième année consécutive.

Retour sur la dernière année

- La dernière année fut marquée par l'intensité des activités de la Direction Finances et performances permettant d'agir directement sur les besoins de l'ensemble des différents établissements. En plus de mettre à jour la comptabilité de l'AEPC, des mesures de contrôles internes furent déployées, notamment en matière de gestion des contrats avec les consultants externes.
- Renforcement des échanges et collaboration continues avec les établissements, afin de trouver des solutions aux défis financiers que rencontrent ces derniers, identifier leurs besoins ainsi que les échanges continus avec l'équipe du MSSS et du sous-ministre adjoint, s'est traduit par un financement additionnel de 48 296 881 \$ pour les établissements pour l'année 2023-2024, ce montant inclut un financement non-récurrent de 39 357 908 \$ et récurrent de 7 950 112 \$.
- Les rencontres mensuelles régulières et les rencontres extraordinaires menées avec les responsables finances des établissements ont été un moteur significatif pour les démarches pour obtenir les financements additionnels et bonifier les services aux membres. Ainsi, les rencontres hebdomadaires pendant l'étape de la fermeture de la période financière ont aidé les membres à partager, mettre à jour et s'informer des changements importants pour la production du rapport annuel AS471.

Objectifs pour l'année 2023-2024

- Développer et/ou bonifier les relations de collaboration entre l'AEPC et les différentes parties prenantes du réseau de la santé.
- Effectuer les représentations nécessaires et coordonner les interventions visant à optimiser les conditions prévues dans les Règles de financement des EPC et la bonification/ajout de d'autres financements.
- Appuyer les EPC dans les démarches visant la mise à niveau de bâtiments en lien avec le Projet AEPC–Signature.
- Renforcer la collaboration et l'échange d'information avec les membres de l'AEPC (i.e. rencontres périodiques, comités de finances).
- Optimiser la gestion et les processus internes à l'AEPC par la mise en place de politiques de contrôle interne pour les honoraires de consultants.
- Favoriser le développement de compétences financières des membres.

Qualité, services cliniques et professionnels

La dernière année fut notamment marquée par le départ en congé de maternité de Madame Julie-Alexandra Langué Dubé, directrice qualité, excellence et culture de l'AEPC. Madame Edith Coronatta a pris l'intérim à partir d'octobre 2023 pour un mandat se terminant en septembre 2024. Cette dernière a poursuivi le mandat d'assurance qualité et d'excellence de la Direction avec l'objectif de maintenir les relations de confiance, d'alliance et de collaboration avec l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème des soins et de l'hébergement de longue durée au Québec. Chacune des actions déclinées s'appuient sur les objectifs de la planification stratégique de l'AEPC pour les années 2022-2025.

Retour sur la dernière année

- La direction qualité, excellence et culture a réalisé un comparatif des ressources cliniques utilisées en fonction des données disponibles dans les AS-471 ainsi que certaines données transmises par les membres. Ce comparatif a été présenté aux membres en septembre 2023. L'ensemble de l'analyse des structures cliniques n'a cependant pas été finalisée. Une réévaluation de la démarche sera conduite à l'automne 2024 et des actions seront déployées visant à rencontrer l'objectif fixé initialement.
- Un des dossiers prioritaires annoncés l'année dernière dans le rapport annuel consistait en une analyse sur les ratios de personnel clinique (ou encore les services requis) en CHSLD privés conventionnés. La recension des écrits sur le sujet a été réalisée durant la dernière année financière. Des conclusions préliminaires seront soumises au conseil d'administration au cours de la prochaine année. Les démarches seront entreprises pour compléter le tout.
- Le projet de développement des indicateurs de qualité clinique est toujours en cours d'élaboration. Deux rencontres avec le comité composé de sept personnes membres de différents EPC se sont tenues en septembre et octobre 2023. Un volet comparatif avec les établissements publics a été ajouté et présenté au conseil d'administration de l'AEPC à l'automne 2023. Les indicateurs qualité qui permettront aux établissements membres de se comparer sont toujours en élaboration et seront travaillés au cours de la prochaine année.
- Afin de répondre aux questionnements des membres de l'AEPC, la Direction a participé à des rencontres avec des intervenants et des gestionnaires des CHSLD publics, notamment pour échanger sur les plans d'action interdisciplinaires. En plus de continuer de siéger au Comité conseil en matière d'hébergement animé par la Direction générale des aînés et des proches aidants (DGAPA) ainsi que sur le sous-comité de travail sur l'intégration des kinésologues en CHSLD animé par la Direction de l'attraction de la main-d'œuvre du MSSS.
- Nous avons entamé des liens de collaboration avec le *National Institute of Ageing* (NIA), un organisme canadien basé à Toronto, concernant les structures de soins en CHSLD à travers le Canada. Le NIA s'est impliqué dans la rédaction des prochaines normes d'Agrément Canada en soins de longue durée. De plus, nous avons poursuivi la création de liens de collaboration avec les responsables du programme Envisage et celui du Centre d'innovation sur la santé du cerveau et le vieillissement dans le cadre de leurs projets respectifs de financement de projets d'innovation et de technologies d'information dans le secteur du vieillissement.
- De manière à poursuivre le rehaussement des standards de qualité et de sécurité des soins et des services en EPC, la Direction a poursuivi la négociation avec le MSSS pour le financement à la plateforme multimodale de formation du professeur Philippe Voyer qui s'est avéré concluante. Le financement a été octroyé pour la période financière 2023-2024 et sera réévalué pour les prochaines années. Fait à noter, 100% des EPC membres de l'Association y sont désormais abonnés.
- Deux événements de formation ont été organisés au cours de la dernière année. Le premier tenu en mai 2023 dans les locaux de l'AEPC à Montréal sur la gestion des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD) a réuni 50 personnes. Le deuxième tenu en septembre 2023 à l'Hôtel Germain dans le centre-ville de Montréal a réuni 75 personnes et a porté sur la gestion des symptômes comportementaux et psychologique de la démence (SCPD).
- Trois visites d'établissement privés conventionnés ont été réalisées d'avril à novembre 2023 et deux visites ont été réalisées dans les trois premiers mois de 2024. Ces moments privilégiés permettent à la Direction de

mieux saisir la réalité des membres de l'AEPC et d'en apprendre davantage sur leurs besoins et pratiques exemplaires ou novatrices.

- La Direction Qualité, services cliniques et professionnels a contribué à la rédaction du mémoire que l'AEPC a présenté dans le cadre du projet de loi 15 visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace. Elle s'est également forgé une place dans trois chantiers de travail du MSSS en lien avec la mise en œuvre de la Loi sur la gouvernance du système de santé et des services sociaux (i.e. Mobilisation des personnes, Émergence d'une nouvelle culture).
- Les rencontres mensuelles avec les établissements membres se sont poursuivies tout au long de l'année afin de partager les bonnes pratiques, répondre aux interrogations et fournir des informations en lien notamment avec le déploiement optimal des médicaments OPUS-AP-PEPS et du financement des EPC.

Les objectifs pour la prochaine année

L'ensemble des activités et projets qui seront réalisés s'insèrent dans les objectifs stratégiques suivants :

- Développer des relations de collaboration avec les différents acteurs de la santé.
- Soutenir les membres dans les projets d'informatisation des systèmes et l'implantation d'outils technologiques.
- Faciliter le partage des savoirs et le développement de l'intelligence collective aux les membres.
- Développer une offre de service d'accompagnement pour les nouveaux EPC membres de l'Association.
- Mettre en place des mécanismes permettant aux membres d'obtenir des comparatifs, des standards et des modèles de structures, de processus et de résultats clinique sur la qualité des soins et des services.

Les dossiers prioritaires

En continuité avec les objectifs déclinés, la Direction entend compléter les projets entamés en 2022-2023 sur les ratios de services requis cliniques en CHSLD privés conventionnés ainsi que l'analyse des structures cliniques des membres de l'AEPC.

Visites d'Agrément Canada

Les établissements privés conventionnés démontrent quotidiennement leur savoir-faire en créant des milieux de vie empathique et de grande qualité. Une tradition d'excellence confirmée par des résultats exceptionnels, année après année. En 2023-2024, 10 établissements ont été visités dont 4 d'entre eux ont obtenu une mention d'honneur avec les notes totales de conformité suivantes : la résidence Sorel-Tracy 97.7%, la Résidence Santé Courville de Laval 100%, la Résidence Santé Courville de Waterloo 100%, et le Manoir St-Patrice 100%. Identique à l'année financière 2022-2023, la cotation moyenne des EPC pour cette année est de 96,5%.

Année d'évaluation	Nombre d'EPC évalué	Nombre d'EPC avec mention d'honneur	Nombre d'EPC avec mention	Nombre d'EPC agréé
2021-2022	24	7	4	13
2022-2023	23	2	16	5
2023-2024	10	4	4	2

Gestion et développement des ressources humaines

Les douze derniers mois ont été féconds pour les ressources humaines dans le réseau de la santé. Nous avons eu d'abord le dépôt de la loi sur l'abolition de la main-d'œuvre indépendante. Nous avons vécu aussi une première grève massive des employés du réseau depuis plus de 20 ans, les établissements réussissant malgré cela à offrir des soins de grande qualité aux résidents et aux patients, et cela, malgré une pénurie de main-d'œuvre toujours bien présente. Les équipes des ressources humaines des différents établissements privés conventionnés peuvent être fières du travail accompli au cours de la dernière année, alors qu'elles se trouvaient aux premières loges.

Retour sur la dernière année

L'an dernier, la Direction Gestion et développement des ressources humaines s'était fixé cinq objectifs. Il est utile de revenir sur ces derniers et d'en faire un bilan provisoire, et ce, dans un contexte marqué autant par le renouvellement des conventions collectives, le début de la mise en place de Santé Québec et la fin annoncée du recours aux agences privées de recrutement de personnel.

- **Maintenir les représentations pour que l'ensemble des coûts des rehaussements demandés par les conventions collectives et les programmes du MSSS soient financés par le MSSS à la hauteur de leur réalisation** : Les représentations faites par l'AEPC et ses membres ont conduit le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) à maintenir son engagement de financer les rehaussements des employés de la catégorie I à la suite du constat des heures cliniques.
- **Renforcer les liens avec des partenaires du réseau de façon à bonifier l'offre de services aux membres** : Des interventions auprès de nos différents partenaires du réseau de la santé et des formations données aux membres en collaboration avec le cabinet d'avocats Monette Barakett et de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur des affaires sociales (ASSTSAS) ont permis de faire bénéficier les membres d'informations importantes dans l'élaboration de leurs politiques et des changements en matière de ressources humaines au cours de la dernière année.
- **Soutenir l'intégration et l'application des nouvelles conventions nationales** : L'AEPC a débuté les préparatifs avec le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS) en vue des tournées d'informations portant sur les modifications aux conventions collectives officialisées par les différentes centrales syndicales.
- **Préparer l'intégration et le soutien nécessaire aux nouveaux membres de l'AEPC** : La Direction a collaboré avec le CHSLD Wales dès leur entrée dans l'AEPC en matière de support pour l'application des conventions collectives, sans parler des représentations faites auprès du MSSS.
- **Développer la banque d'information RH pour les EPC** : Nous avons ajouté du contenu et des documents de références sur le « SharePoint RH » de l'AEPC. Nous souhaitons toutefois en ajouter davantage au cours des prochains mois afin que cette ressource soit la plus pertinente possible pour les différents établissements.

Réalisations importantes 2022-2023

- **Coordination des services essentiels et de la grève – Participation au comité aviseur du réseau** : Avec l'échéance des conventions collectives le 1er juillet 2023, l'AEPC a maintenu sa participation dans le comité aviseur du réseau afin de bien encadrer la préparation des services essentiels et la gestion de la grève dans le contexte de nos établissements. Nous sommes satisfaits de l'encadrement qui a été offert aux établissements ainsi que de la compréhension de nos enjeux par le MSSS, même si nous avons des limitations par souci de cohérence dans le RSSS.
- **Projet de loi 10 – Abolition de la main-d'œuvre indépendante (MOI)** : La loi 10 déposée par le ministre de la Santé annonçait l'intention du gouvernement d'abolir l'utilisation des agences de recrutement de la MOI à travers le réseau. L'AEPC s'est assuré d'offrir le meilleur soutien possible aux établissements dans ce processus, tout en représentant leurs intérêts et leur réalité dans les différentes rencontres de consultations

avec le MSSS. Plusieurs rencontres entre l'AEPC et le MSSS ainsi que des collectes importantes de données pour suivre ce dossier ont été nécessaires à la suite du dépôt du premier règlement sur la MOI en octobre 2023.

- **Représentation PLI5 et Création de Santé Québec** : L'AEPC s'est assuré que les enjeux et préoccupations des membres de l'AEPC soient entendus au MSSS dans ce qui sera assurément un chantier majeur que constitue la création de Santé Québec. Du côté RH, nous voulions nous assurer que les EPC demeurent attractifs dans un contexte d'ancienneté « réseau ». Les deux autres grandes priorités, soit la contribution du MSSS dans l'éventualité d'un changement de système RH ainsi que la nécessité d'une responsabilité régionale des CISSS/CIUSSS, surtout dans un contexte d'abolition de la MOI, ont pu être adressées aux représentants de la ministre Sonia Bélanger.
- **Organisation de la journée RH/Clinique du 22 septembre 2023** : Considérant les besoins importants de collaborations entre les équipes cliniques et la planification des ressources humaines dans les établissements, l'AEPC a organisé le 22 septembre 2023, sa première journée « RH/Clinique » à l'Hôtel Germain dans le centre-ville de Montréal. Cette journée nous a permis d'aborder plusieurs sujets d'actualité comme la gestion des situations de maltraitance, la planification des ressources humaines pour optimiser les soins offerts, les mesures disciplinaires et la culture de prévention en santé et sécurité dans un établissement.
- **Intégration de l'établissement CHSLD Wales au sein de l'AEPC** : Le Québec n'ayant pas vu la création d'un nouvel établissement « EPC » depuis plusieurs décennies, l'AEPC a mis tout en œuvre pour que le nouveau membre, le CHSLD Wales, se sente bien accueilli et soutenu dans sa période de transition vers le conventionnement. Du côté RH, nous avons été en mesure de répondre à leurs besoins dans l'interprétation des conventions collectives, leurs obligations légales en tant que nouvel établissement conventionné ainsi que dans son processus d'accréditation syndicale.
- **Résultats de la démarche concertée de réévaluation des classes salariales du personnel d'encadrement** : Débuté en 2022, le dossier continu de progresser alors que les établissements ayant participé à la démarche concertée de réévaluation des classes salariales du personnel d'encadrement ont obtenu des résultats avec plusieurs hausses salariales significatives. Bien que nous soyons satisfaits de voir le pouvoir d'attraction et de rétention de nos membres augmenter, nous continuons le travail pour obtenir le financement de l'ensemble de ses rehaussements déterminés par le MSSS.

Les objectifs pour la prochaine année

L'année 2023-2024 aura vu plusieurs chantiers majeurs se déployer en peu de temps. La direction des ressources humaines de l'AEPC devra évidemment continuer d'avancer au rythme de ces chantiers, afin de représenter adéquatement les ÉPC membres de l'Association. C'est ainsi que les objectifs pour la prochaine année sont :

- Compiler les données sur l'utilisation de la MOI des EPC afin de déterminer la meilleure position pour nos membres dans le contexte d'abolition de la MOI.
- Soutenir les établissements dans l'application des nouvelles conventions collectives nationales.
- Contribuer à positionner les EPC au niveau ressources humaines dans le contexte de la création de Santé Québec et des nombreux changements qui s'en suivront.
- Renforcer les liens avec des partenaires du réseau de façon à bonifier l'offre de services aux membres.
- Développer davantage une banque d'information sur une plateforme commune et accessible pour l'ensemble des membres, afin d'améliorer les pratiques de l'ensemble des membres.
- Préparer l'intégration et le soutien nécessaire aux nouveaux établissements membres de l'AEPC.

Rapport du Comité gouvernance

Le comité de gouvernance relève du conseil d'administration de l'AEPC. Il est en place depuis l'automne 2022. Il est constitué des personnes suivantes :

- Mme Chantal Bernatchez, présidente;
- M. Stéphane Roy administrateur;
- Mme Diane Girard, administratrice;
- Mme Anne Beauchamp, administratrice;
- Mme Annick Lavoie, directrice générale.

Le comité a tenu 8 rencontres d'une durée approximative de 3 heures les 2 mai, 18 juillet, 29 août, 17 octobre, 13 novembre et 4 décembre 2023 ainsi que le 24 janvier et le 5 mars 2024.

Les travaux suivants ont été réalisés en cours d'année :

- Élaboration du code d'éthique et de déontologie pour le personnel et des membres;
- Analyse des engagements du personnel face au code d'éthique et de déontologie;
- Révision des règlements généraux de l'Association incluant le choix de la firme pour la validation juridique de ceux-ci;
- Élaboration de la table des matières sur les politiques de gouvernance requises pour l'Association;
- Élaboration d'un projet de mandat pour le comité de vérification;
- Élaboration d'un projet de mandat pour le comité ressources humaines à mettre sur pied;
- Élaboration de la politique sur le profil de compétences et d'expérience, la nomination et le recrutement des administrateurs;
- Élaboration de la politique sur les rôles et responsabilité du conseil d'administration mais déploiement en attente de l'adoption des règlements généraux révisés;
- Élaboration d'un plan d'action pour faire le suivi d'une plainte;
- Choix d'un formulaire pour évaluer le rendement et la performance du conseil d'administration;
- Élaboration du plan de travail 2024-2025 du comité.

Le comité a fait les recommandations suivantes au conseil d'administration :

- Adopter le code d'éthique du personnel et déléguer le suivi de la signature du formulaire d'engagement du personnel à la directrice générale;
- Adopter le code d'éthique et de déontologie des membres;
- Recommander au conseil d'administration la vérification de la révision des règlements généraux par une firme juridique;
- Recommandation de mise sur pied d'un comité ressources humaines;
- Recommander au conseil d'administration de voir à l'élaboration des politiques de gouvernance requises et d'adopter celles élaborées et recommandées par ses comités.

Le comité travaillera sur les éléments suivants au cours de l'exercice 2024-2025 :

- Analyser les engagements des membres au code d'éthique et de déontologie;
- Finaliser et/ou réviser et déployer les politiques suivantes :
 - Le rôle, les responsabilités et le fonctionnement du conseil d'administration;
 - L'information, l'organisation, la prise de décision et le suivi des rencontres du conseil d'administration;
 - La prévention de harcèlement en milieu de travail.
- Poursuivre la mise en place des politiques de gouvernance requise à une saine gouvernance notamment :

- L'assemblée des membres, régulière, extraordinaire et annuelle;
- La planification, l'organisation et le contrôle des services de l'Association.
- La divulgation des informations publiques par le CA;
- L'engagement à la confidentialité;
- L'appréciation du rendement et de la performance du CA.

Rapport du Comité des ressources humaines

Le comité des ressources humaines relève du conseil d'administration de l'AEPC. Il est constitué des personnes suivantes :

- Mme Anne Beauchamp, présidente;
- Mme Chantal Bernatchez, administrative;
- M. Frédéric Dumas, administrateur;
- Mme Annick Lavoie, directrice générale.

Le comité a tenu 4 rencontres le 1^{er} novembre et le 15 décembre 2023 ainsi que le 2 février et le 12 mars 2024.

Le conseil d'administration se structure et travaille à améliorer sa gouvernance. En 2023-2024 un comité de gouvernance a été mis en place puis subséquemment le comité des ressources humaines. Le comité des ressources humaines du conseil d'administration de l'AEPC a été créé le 1 novembre 2023. Un plan de travail sur quatre ans a d'abord été élaboré suivi de la détermination des priorités de la première année.

Après avoir élaboré son mandat, le comité a déposé au CA deux politiques qui ont été adoptées :

- Politique 3.1 : Le recrutement, le rôle et les responsabilités de la directrice générale.
- Politique 3.2 : L'appréciation de la contribution et le développement de la directrice générale.

Le conseil d'administration a émis le souhait que l'annexe I de la politique 3.1 puisse référer à la même nomenclature que la politique 3.2. Une mise à jour de l'annexe I est planifiée dans le plan de travail du comité RH de 2024-2025 afin de rencontrer cette demande.

Aussi, deux politiques sont en phase de corrections et en voie d'être déposées au prochain CA :

- Politique 8.2 ; Formation continue des administrateurs.
- Politique 3.3 : Le plan de relève des directeurs et de la directrice générale.

Découlant de la politique 3.2, le processus d'appréciation de la contribution de la directrice générale a été amorcé à l'automne en débutant par une clarification et une formalisation des objectifs de la Directrice Générale pour l'année 2023-2024. Les indicateurs, les cibles ainsi que le plan d'action découlant des objectifs de la DG serait à formaliser en 2024-2025.

Le processus d'évaluation comprend une autoévaluation, une évaluation par la présidente du comité RH de concert avec le président du CA avec les outils prévus de la politique. L'appréciation des autres membres du CA ainsi que de la permanence viennent s'ajouter et enrichir l'évaluation

Le comité RH a obtenu pour le biais d'un sondage les intérêts des administrateurs du CA sur plusieurs thèmes pour les années à venir. Le comité RH fera sous peu une recommandation sur les formations priorisées par les membres et sur une enveloppe budgétaire correspondante.

La présidente du comité souhaite remercier au nom des membres du comité RH la présidente du comité de gouvernance, Mme Chantal Bernatchez qui a partagé généreusement son expérience et une abondante documentation afin que le comité puisse avancer le plus rapidement possible. Un immense merci.

Rapport du Comité de vérification

Le comité de vérification relève du conseil d'administration de l'AEPC. Il a été constitué au printemps 2023.

Le Comité de vérification est composé des personnes suivantes :

- Mme Nadine Comeau, présidente et trésorière du CA;
- M. Stéphane Roy, président du CA;
- Mme Diane Girard, administratrice;
- Mme Annick Lavoie, directrice générale;
- Mme Délia Maria Ore Riveros, directrice – Finances et performance.

Le comité s'est réuni à 7 reprises, soit le 13 avril, 30 mai, 27 juillet, 11 septembre et 30 novembre 2023 et le 31 janvier et 28 mars en 2024.

Lors des rencontres, le comité a réalisé les travaux suivants :

- Analyse du budget annuel, des états financiers, des rapports financiers périodiques et rapport du vérificateur externe;
- Analyse et proposition du taux de cotisation annuelle des membres au CA;
- Projection de l'évolution du taux de cotisation pour les 2 prochaines années;
- Élaboration de la Politique portant sur le mandat du comité de vérification;
- Élaboration du plan de travail 2023-2024;
- Présentation du processus de budgétisation;
- Rédaction de la politique sur la protection des renseignements personnels, leur sécurité et leur confidentialité en respect de la Loi.

Le comité a fait les recommandations suivantes au conseil d'administration de l'AEPC :

- Adoption du budget annuel, des états financiers vérifiés, du choix du vérificateur externe et du taux de cotisation annuel;
- Adoption de la politique portant sur le mandat du comité de vérification;
- Adoption du plan de travail 2023-2024 du comité de vérification.

Le comité vise à travailler sur les éléments suivants en 2024-2025 :

- Application du mandat du comité de vérification;
- Élaboration du plan de gestion des risques et des moyens mis en place;
- Élaboration et révision de la politique sur le processus de budgétisation;
- Élaboration et révision de la politique générale d'approvisionnement;
- Élaboration et révision de la politique sur les frais de déplacement et de représentation des administrateurs et du directeur général et sur les signataires;
- Élaboration finale et révision de la politique sur la protection des renseignements personnels, leur sécurité et leur confidentialité;
- Développement d'un tableau de bord pour analyse des indicateurs de gestion;
- Recommandation des diverses politiques élaborées en 2024-2025 pour adoption par le CA;
- Développement des outils nécessaires à la mise en application du plan de travail et des nouvelles politiques élaborées.

Le conseil d'administration 2023-2024

Le conseil d'administration exerce un pouvoir décisionnel sur toutes les grandes orientations et actions de l'Association des établissements privés conventionnés (AEPC). Il veille aussi à ce que l'organisation s'acquitte de ses obligations et à ce qu'elle atteigne le niveau de performance attendu. Les administrateurs du conseil d'administration sont élus pour un mandat de deux ans dans le cadre de l'assemblée générale annuelle qui se tient au mois de juin de chaque année.



Stéphane Roy, président
Groupe Roy Santé



Sylvain Lemieux, vice-président
Groupe Sedna



Nadine Comeau, trésorière
CHSLD de la Côte Boisée



Anne Beauchamp, administratrice
Hôpital de réadaptation Villa Medica



Chantal Bernatchez, administratrice
Résidence Berthiaume-Du Tremblay



Anne-Marie Cyr, administratrice
Centre Le Cardinal



Diane Girard, administratrice
CHSLD Bourget_et CHSLD St-François (Québec)



Karine Bien-Aimé, administratrice
Résidence Sorel-Tracy



Frédéric Dumas, administrateur
Centre d'accueil Marcelle-Ferron_et CHSLD
Accueil du Rivage

L'équipe de la permanence de l'AEPC

L'équipe de la permanence de l'AEPC assure notamment la gestion opérationnelle et la réalisation de la mission de l'AEPC.

Direction générale



Annick Lavoie, Dt.P., M.Sc., Adm.A
Directrice générale



Julie Daudignon
Adjointe à la direction générale

Services aux membres



Hugo Brossoit
Directeur – Gestion et développement des
ressources humaines



Julie-Alexandra Langué Dubé
Directrice – Qualité, excellence et culture



Edith Coronatta
Directrice intérim – Qualité, excellence et
culture



Delia Maria Ore Riveros
Directrice - Finances et performance



Guy Therrien
Conseiller en communication



Aurore Bois
Adjointe administrative

Liste des établissements privés conventionnés

L'AEPC regroupe 60 établissements, soit 58 CHSLD et 2 hôpitaux de réadaptation, répartis dans 11 régions administratives du Québec. Ils sont regroupés ici par type d'établissement et par région administrative.

HÔPITAUX DE RÉADAPTATION (2)

Hôpital de réadaptation Villa Medica
225, rue Sherbrooke
Montréal (Québec) H2X 1C9
514 288-8201
<https://villamedica.ca>

Hôpital Marie-Clarac
3530, boulevard Gouin Est
Montréal (Québec) H1H 1B7
514 321-8800
hopitalmarie-clarac.qc.ca

CHSLD (58)

SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN

Le Centre Hébergement St-François
912, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 2A9
418 543-0919
centrestfrancois.ca

QUÉBEC

C.H. Champlain-des-Montagnes
791, rue de Sherwood
Charlesbourg (Québec) G2N 1X7
418 849-1891
pechamplain.qc.ca

C.H. Du Boisé
3690, boulevard Neilson
Québec (Québec) G1W 0A9
418 781-0471
chduboise.com

C.H. St-François
1604, 1^{ère} Avenue
Québec (Québec) G1L 3L6
418 524-6033
ch-stfrancois.com

C.H. St-Jean-Eudes
6000, 3^e Avenue Ouest
Québec (Québec) G1H 7J5
418 627-1124
chsje.com

CHSLD Ste-Monique
6125, boulevard Wilfrid-Hamel
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 5W2
418 871-8701
chsld-ste-monique.com

CHSLD Vigi St-Augustin
4954, rue Clément Lockwell
St-Augustin-de-Desmaures (Québec)
418 871-1232
vigisante.com

MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC

CHSLD Vigi Les Chutes
5000, avenue Albert-Tessier
Shawinigan (Québec) G9N 8P9
819-539-5408
vigisante.com

Foyer Ste-Anges de Ham-Nord
493, rue Principale, Ham-Nord (Québec) G0P 1A0
819 344-2940
<http://www.chsldstsanges.ca>

ESTRIE

C.H. Champlain-de-la-Rose-Blanche
60, Jean-Maurice
Sherbrooke (Québec) J1G1V5
819 348-8888
groupechamplain.qc.ca

Santé Courville de Waterloo
5305 Rue Courville
Waterloo (Québec) J0E 2N0
450 539-1821
santecourville.com

CHSLD Vigi Shermont
3230, 12^e Avenue Nord
Sherbrooke (Québec) J1H 5H3
819 820-8900
vigisante.com

CHSLD WALES
506 QC-243
Cleveland (Québec) J0B 2H0
819 826-3266
waleshome.ca

MONTRÉAL

C.A. Les Cèdres
1275, chemin Côte-Vertu
Montréal (Québec) H4L 4V2
514 389-1023
centrelescedres.ca

C.H. Champlain-de-Gouin
4445, boulevard Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H1H 5M4
514 327-6209
groupechamplain.qc.ca

C.H. Champlain-Marie-Victorin
7150, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J5
514 324-2044
groupechamplain.qc.ca

Centre Le Cardinal
12900, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1A 1R9
514 645-2766
centrelecardinal.com

Centre Le Royer
7351, avenue Jean Desprez
Montréal (Québec) H1K 5A6
514 493-9397
grouperoyersante.ca

CHSLD Providence St-Joseph
5605, rue Beaubien Est
Montréal (Québec) H3M 2X7
514 334-3120
ch-maison-saint-joseph.com

CHSLD Bayview
27, Lakeshore Road
Pointe-Claire (Québec) H9S 4H1
514 695-9384
chsld-bayview.com

CHSLD Bourget
11570, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1B 2X4
514 645-1673
chsldbouget.com

CHSLD Bussey
2069, boulevard St-Joseph
Montréal (Québec) H8S 4B7
514 637-1127
chsldbyssey.com

CHSLD Providence Notre-Dame
de Lourdes
1870, boulevard Pie IX
Montréal (Québec) H1V 2C6
514 527-4595
chsld-providence-notre-dame-
lourdes

CHSLD St-Georges
3550, rue St-Urbain
Montréal (Québec) H2X 4C5
514 849-1357
grouperoyante.ca

CHSLD St-Vincent-Marie
1175, chemin Côte-Vertu
Montréal (Québec) H4L 5J1
514 744-1175

CHSLD Vigi Dollard-des-Ormeaux
197, rue Thornhill
Dollard-des-Ormeaux (Québec)
H9B 3H8
514 684-0930
vigisante.com

CHSLD Vigi Marie-Claret
3345, boulevard Henri-Bourassa
Est
Montréal (Québec) H1H 1H6
514 322-4380
vigisante.com

CHSLD Vigi Mont-Royal
275, avenue Brittany
Mont-Royal (Québec) H3P 3C2
514 739-5593
vigisante.com

CHSLD Vigi Pierrefonds
14775, boulevard Pierrefonds
Montréal (Québec) H9H 4Y1
514 620-1220
vigisante.com

CHSLD Vigi Reine-Élisabeth
2055, North Cliffe
Montréal (Québec) H4A 3K6
514 788-2085
vigisante.com

Résidence Angelica
3435, boulevard Gouin Est
Montréal (Québec) H1H 1B1
514 324-6110
angelica-residence.com

Résidence Berthiaume-Du
Tremblay
1635, boulevard Gouin Est
Montréal (Québec) H2C 1C2
514 381-1841
residence-berthiaume-du-
tremblay.com

OUTAOUAIS

C.H. Champlain-de-Gatineau
510, boulevard La Vérendrye Est
Gatineau (Québec) J8P 8B4
819 669-7331
groupechamplain.qc.ca

CHSLD Vigi de l'Outaouais
565, boulevard de l'Hôpital
Gatineau (Québec) J8V 3T4
819 568-7434
vigisante.com

CHAUDIÈRE-APPALACHES

C.H. Champlain-de-l'Assomption
16750, boulevard Lacroix
Saint-Georges de Beauce (Québec)
G5Y 2G4
418-228-2041
groupechamplain.qc.ca

C.H. Champlain-Chanoine-Audet
2155, chemin du Sault
St-Romuald (Québec) G6W 2K7
418 834-5322
groupechamplain.qc.ca

C.A. Saint-Joseph de Lévis
5445, rue St-Louis
Lévis (Québec) G6V 4G9
418 833-3414
castjoseph.com/

CHSLD Vigi Notre-Dame de
Lourdes
80, rue Principale
St-Michel de Bellechasse (Québec)
G0R 3S0
418 884-2811
Vigisante.com

LAVAL

C.H. Champlain-de-Saint-François
4105, montée Masson
Laval (Québec) H7B 1B6
450 666-6541
vigisante.com

CHSLD St-Jude
4410, boulevard St-Martin Ouest
Laval (Québec) H7T 1C3
450 687-7714
age-3.com

CHSLD Vigi L'Orchidée Blanche
2577, boulevard René Laennec
Laval (Québec) H7K 3V4
450 629-1200
vigisante.com

Manoir St-Patrice
3615, boulevard Perron
Laval (Québec) H7V 1P4
450 681-1621
chsldmanoirstpatrice.com

Résidence Riviera
2999, boulevard Notre-Dame
Laval (Québec) H7V 4C4
450 682-0111
chsldresidenceriviera.com

Santé Courville de Laval
5200, 80e Rue Laval
Laval (Québec) H7R 5T6
450 627-7990
santecourville.com

LANAUDIÈRE

Champlain-du-Château
1231, Dr Olivier M. Gendron
Berthierville (Québec) J0K 1A0
450 836-6241
groupechamplain.qc.ca

CHSLD De la Côte Boisée
4300, rue Angora
Terrebonne (Québec) J6X 4P1
450 471-5877
chslddelacoteboisee.org

CHSLD Heather
3931, Lakeshore Drive
Rawdon (Québec) J0K 1S0
450 834-3070
chheather.com

CHSLD Vigi Yves-Blais
2893, des Ancêtres
Mascouche (Québec) J7K 1X6
450 474-6991
vigisante.com

LAURENTIDES

C.H. Champlain-de-la-Villa-Soleil
825, rue Melançon
St-Jérôme (Québec) J7Z 4L1
450 432-3100
groupechamplain.qc.ca

CHSLD Vigi Deux-Montagnes
580, 20e Avenue
Deux-Montagnes (Québec) J7R
7E9
450 473-5111
vigisante.com

MONTÉRÉGIE

C.A. Marcelle-Ferron
8600, rue Marie-Victorin
Brossard (Québec) J4X 1A1
450 923-1430
chslmarcelleferron.com

C.H. Champlain-de-Châteauguay
210, rue Salaberry Sud
Châteauguay (Québec) J6K 3M9
450 699-1694
groupechamplain.qc.ca

C.H. Champlain-des-Pommetiers
350, rue Serge Pépin
Beloeil (Québec) J3G 0C3
450 464-7666
groupechamplain.qc.ca

C.H. Champlain-Jean-Louis-
Lapierre
199, rue St-Pierre
St-Constant (Québec) J5A 2N8
450 32-4451
groupechamplain.qc.ca

CHSLD Accueil du Rivage
1008, du Rivage
St-Antoine-sur-Richelieu
(Québec) J0L 1R0
accueildurivage.com

CHSLD Vigi Brossard
5955, Grande-Allée
Brossard (Québec) J4Z 3S3
450 656-8500
vigisante.com

CHSLD Vigi Montérégie
2042, boulevard Marie
St-Hubert (Québec) J4T 2B4
450 671-5596
vigisante.com

Résidence Sorel-Tracy
4025, rue Frontenac
Tracy (Québec) J3R 4G8
450 742-9427
chslresidencesorel-tracy.com